

M. LAPOINTE: La Caisse de bienfaisance du Corps d'aviation royal canadien a été constituée légalement le 1er avril 1944, sous l'empire de la Partie II de la loi fédérale des compagnies. Comme elle obtient ses fonds de contributions provenant des membres du Corps d'aviation ainsi que d'autres personnes intéressées, son administration ne relève pas du ministère de la Défense nationale. Cependant, les renseignements suivants sont tirés de ses rapports annuels:

1.	31 décembre 1945	\$1,875,565.31	
	31 décembre 1947	3,194,368.05	
2.	1944	Néant	
	1945	\$ 1,583.54	
	1946	18,252.68	
	1947	39,657.38	
3. Décaissements			Recettes
1944..	Néant ..	Au moment de	
		la constitution	
		légale ...	\$ 574,748.03
		Durant l'année	260,667.71
1945..	\$833,319.50	1,122,116.94	
1946..	112,076.53	1,449,373.28	
1947..	195,299.73	276,401.19	

SERVICE POSTAL RURAL ENTRE AFTON, BAYFIELD ET SUMMERSIDE

M. BLACK (Cumberland):

1. Le ministre ou le ministère des Postes ont-ils reçu une requête de personnes demeurant sur la route rurale que la poste pense à établir à Afton-Bayfield-Summerside, dans le comté d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, s'opposant à l'établissement de ce parcours?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien de personnes ont signé cette requête?

3. Ces signataires représentent-ils la moitié ou plus des desservis?

4. Y établit-on un service rural postal? Dans le cas de l'affirmative, quand débutera-t-il?

5. Qui transporte le courrier et quelle rémunération reçoit-il?

L'hon. M. BERTRAND:

1. Oui.

2. La requête porte 76 signatures.

3. Le ministère l'ignore.

4. On accorde le service de livraison du courrier rural lorsque la moitié des ayants droit au service se sont achetés et ont posé des boîtes.

5. L'entrepreneur proposé est M. John James Jones qui recevrait \$1,100 par an.

LE BAC À VAPEUR *Princess Helene*

L'hon. M. BERTRAND: L'honorable député de Cumberland (M. Black) m'a posé une question, ces jours derniers, au sujet du bac à vapeur *Princess Helene*. N'ayant pas la réponse à ma disposition, j'ai demandé que

[M. McKay.]

la question fut transformée en ordre de dépôt de documents. Or je constate que cette réponse, je l'ai maintenant sous la main. Je demande donc à la déposer au compte rendu.

M. BLACK (Cumberland):

1. Le bac à vapeur *Princess Helene* a-t-il suspendu son service entre Digby et Saint-Jean, dans la baie de Fundy, du 26 avril au 18 mai de cette année?

2. Ce navire avait-il un contrat pour transporter le courrier de l'ouest à destination ou en provenance de Digby, Yarmouth et autres endroits?

3. Quelles mesures a-t-on prises pour le transport du courrier quand le *Princess Helene* n'est pas en service au cours de cette période? Y a-t-il eu des retards?

4. Quel est le montant annuel stipulé dans le contrat pour le transport du courrier et la subvention nécessaire à l'exploitation de ce service?

L'hon. M. BERTRAND:

1. Oui, en vue du radoub annuel.

2. Oui. Le Pacifique-Canadien détient un contrat en vertu du décret C.P. 1473, en date du 6 mars 1945.

3. Au cours de la suspension du service de transbordement, le courrier d'ordinaire transporté par le bac à vapeur a été expédié par chemin de fer. Dans certains cas, il y a eu des retards.

4. En vertu du contrat, le prix est de 50c. du mille. Les versements effectués à cet égard, au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1948, s'élèvent à \$13,500.

Aucune prime n'est versée.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

VOLAILLE VIVANTE—PERMIS D'EXPORTATION

M. WHITE (Middlesex-Est):

1. Par provinces, quels étaient les noms et adresses des détenteurs de permis d'exportation de volaille aux États-Unis au cours des années 1945, 1946, 1947 et 1948 jusqu'à date?

2. Quelle quantité de volaille chaque détenteur de permis a-t-il exportée, chaque mois, au cours des années 1945, 1946, 1947 et 1948 jusqu'à date?

M. McILRAITH: Je dépose le document.

DIMITRI DONTZOW

M. DIEFENBAKER:

1. Quand Dimitri Dontzow, résidant actuellement à Montréal, a-t-il été admis au Canada?

2. Que faisait-il au cours de la seconde guerre mondiale, dans quels pays et pour qui travaillait-il?

3. Est-il présentement au service de l'État? Dans le cas de l'affirmative, à quel titre?

4. A-t-il fait des démarches en vue d'obtenir la citoyenneté canadienne et, dans le cas de l'affirmative, quelles mesures a-t-on prises à ce sujet?

L'hon. M. GIBSON: Je dépose le document.